Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Communique-du-Parti-Communiste-du,1204

Communiqué du Parti Communiste du Bénin

- Internationale - internationalisme et guerre sociale -

Date de mise en ligne : dimanche 11 mars 2012

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

PARTI COMMUNISTE DU BENIN (P.C.B)
A- 01 B.P. 2582 Recette Principale Cotonou (Rép. du Bénin)
Tél. :21 35 02 95/97 68 88 73 - Site : www.la-flamme.org

ADRESSE
Aux travailleurs et à leurs organisations, aux jeunes, aux femmes,
aux artisans, aux hommes en armes, aux Dignitaires traditionnels probes de notre pays, aux opérateurs économiques de toutes catégories, à tout le peuple béninois !

FACE A L'AVEU D'ECHEC DE YAYI BONI ET LES SOMBRES PERSPECTIVES QU'IL PROMET, LUTTER POUR LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT PATRIOTIQUE DE TRANSITION.

Le mouvement de grève actuel des enseignants n'est que le révélateur d'une crise qui mine notre pays et qui est caractéristique de la faillite d'une politique, celle du gouvernement de YAYI Boni depuis six ans, faite de gestion déprédatrice, de baisse de la croissance de l'économie et de scandales les plus rocambolesques les uns que les autres. Scandales économiques : Affaires CEN-SAD, Avion Présidentiel, Machines agricoles, ICC services etc. Scandales politiques : disparition ou assassinat non encore élucidés de Dangnivo, de dame Sohoudji, hold-up électoral de mars 2011.

1°- Travailleurs en lutte, jeunes, peuple de mon pays, mes chers compatriotes !

Lorsqu'on est Chef d'Etat et qu'on avoue qu'on « est cabri mort », il n'y a qu'une seule solution : dégager la voie pour ne pas empester l'atmosphère de sa puanteur ! Déjà, il avait fait une déclaration du genre en 2010 qu'il est un militaire dont les munitions sont terminées. En fait l'aveu de faillite d'aujourd'hui est la suite d'une série d'échecs subis par la politique mafieuse du gouvernement de YAYI Boni depuis son accession au pouvoir en 2006. Echec économique, échec financier, échec agricole, échec éducationnel et culturel, échec social, échec politique. Le dernier échec est celui du fameux Programme de Vérification des Importations qui est une haute entreprise d'arnaque étatique où les fonds publics doivent transiter par des comptes privés avant d'atterrir au Trésor d'Etat. Conséquences de telle faillite : baisse du taux de croissance économique, assèchement de la Caisse de l'Etat ; les fournisseurs de l'Etat non payés ; mévente des vendeuses et vendeurs sur les marchés, les usines qui se ferment par manque de matières premières (usines textiles, usines d'huile de toutes sortes), la montée brutale des prix des produits de première nécessité suite à la crise de l'essence, la misère noire pour l'immense majorité de la population. Le chômage frappe l'ensemble de la jeunesse et les concours d'Etat sont étroitement contrôlés par les dignitaires qui se partagent les postes mis au concours ; ce qui exclut d'office les fils des pauvres de l'accès à la fonction publique. Les opérateurs économiques sont mis à l'index et il faut être du sérail ethnico-religieux du Chef de l'Etat pour avoir voix au chapitre.

2°- Le pouvoir de YAYI Boni face à sa faillite avouée oeuvre dans deux directions : la première, faire rejeter les effets de la faillite sur les masses populaires béninoises par des mesures d'austérité draconiennes : réduction drastique du pouvoir d'achat des travailleurs par des augmentations de diverses taxes, par l'élaboration frauduleuse de nouveaux Statuts des Agents Permanents de l'Etat en dehors du projet adopté par le Comité paritaire de la Fonction Publique, réduction des avantages à la retraite par le projet de loi en cours etc. bref : imposer des sacrifices supplémentaires aux travailleurs ; la deuxième : arracher aux travailleurs et au peuple le droit de réagir et de protester face à ces actions assassines, par l'élaboration de lois assassines : telle la loi scélérate interdisant le droit de grève aux douaniers, proposition de lois antigrève générale contre les travailleurs en cours d'études, la loi référendaire qui enlève aux citoyens toute souveraineté sur la destinée de son pays et le projet de révision constitutionnel en cours. Instaurer une légalité autocratique.

3°- Travailleurs en lutte, jeunes, peuple de mon pays, mes chers compatriotes !

Le gouvernement de YAYI Boni conduit le pays vers des difficultés énormes, vers des jours sombres. Des sacrifices nous attendent. Mon parti et moi-même n'avons jamais été hostiles à l'idée de sacrifice. Mais la question qui se pose est de savoir sacrifice de qui et au profit de qui ? Des sacrifices nécessaires pour le relèvement du pays et sa construction, pour l'emploi à nos jeunes, pour une instruction épanouie réalisée nécessairement dans nos langues

Copyright © Le Vénissian

maternelles respectives, pour l'édification d'usines modernes pour la transformation de nos produits nationaux, oui. Mais tout le monde se sacrifie-t-il ? Le sacrifice ne doit-il pas commencer par les gouvernants ?

YAYI Boni dit qu'il n'y a pas d'argent. Mais où est allé l'argent du pays, fruit du labeur du peuple travailleur ? Il ne le dit pas. A-t-il jamais exposé combien il gagne comme salaire ? Ne dit-on pas que le salaire du président rwandais Kagamé est connu et consultable sur le net avec les impôts qui le frappe ? Le Ministre des finances du Bénin touche rien que pour la prime, 250 millions de CFA par an soit plus de 20 millions par mois sans compter les salaires et tous les avantages divers ; rien que pour l'aménagement de la primature de Koupaki, le budget de l'année 2012 a prévu 1 milliard de F CFA. Le décret n° 2010-014 du 21 janvier 2010 octroie au Médiateur de la République Tévoédjrè un salaire mensuel brut de 2.610.000CFA- une prime mensuelle (risque, incitation) de 750.000 CFA- deux véhicules de fonction dont une 4x4- la couverture sanitaire, le personnel domestique, sans calcul du montant de carburant.

Et que dire des autres gouvernants et dirigeants des autres institutions ? Que dire du coût de multiples campagnes de ministres et conseillers de YAYI Boni envoyés « expliquer » ses gaffes au peuple ? L'austérité ne doit-elle pas s'imposer et être imposée à tous ? Assurément.

4°-Mes chers compatriotes,

Lorsqu'un gouvernement a échoué, qu'il a conduit un pays à la faillite et qu'il va jusqu'à l'avouer, la pratique internationale veut désormais que le Chef de ce gouvernement soit démis de ses hautes fonctions pour permettre la mise en oeuvre d'une autre politique. C'est ce que la grande bourgeoisie européenne a fait sans hésiter et au besoin, sans s'embarrasser de la Constitution du pays comme ce fut le cas en Grèce avec Papandréou ou en Italie avec Berlusconi.

YAYI Boni a échoué et doit quitter la tête de notre pays s'il veut le bonheur et la paix pour le peuple. Et s'il ne le fait pas de plein gré, les travailleurs, les jeunes, les peuples du Bénin pour leur survie en arriveront inévitablement à le faire partir. Dans tous les cas, il faut pour le pays, un Gouvernement Patriotique de Transition constitué de Représentants des Patriotes et Combattants de proue des Travailleurs et des peuples et qui aura une lettre de mission comprenant les tâches que voici :

A- Au plan social :

- La revue des rémunérations (salaires, primes, indemnités diverses) des gouvernants des institutions étatiques telles que la Présidence et le gouvernement, la Cour Constitutionnelle, l'Assemblée nationale, la Haute Cour de Justice, la Cour Suprême, la HAAC, le CES, le Médiateur de la République, le Haut Conseil de la Gouvernance Concertée, etc.
- L'évaluation de toutes les affaires, objet de scandales : CEN-SAD, Machines Agricoles, bradage de domaines fonciers, ICC-Services, Avion Présidentiel etc. avec identisation des coupables et obligation de leur faire rendre gorge.
- Création d'un Commission Autonome chargée de la gestion des Examens et Concours à la Fonction Publique tant civile que militaire.
- Installation dans tous les ministères, administrations et entreprises publiques d'un Comité de personnel chargé du suivi de l'utilisation par les Ministres et les DRFM des fonds alloués aux ministères, administrations et entreprises publiques.

B- Au plan économique :

- Réunir les opérateurs économiques béninois et signer avec eux une charte contenant les éléments suivants :- urgence de la transformation des produits nationaux au Bénin avec association de capitaux privés, prioritairement béninois et étrangers et des capitaux publics.- obligation de donner priorité aux opérateurs et aux experts béninois dans l'attribution des marchés publics et des études des projets- priorité accordée aux entreprises béninoises pour leur approvisionnement en matières premières produites au Bénin avant toute vente à l'extérieur.
- Création par l'Etat d'une banque d'Investissement pour la promotion de la production nationale. La recommandation faite par la Conférence économique organisée par Kérékou en 1998, sous la forme d'un Fonds de Développement Economique, n'a jamais été réalisée.
- la publication de tous les accords à caractère économique de l'Etat avec les pays étrangers.
- Evaluation de toutes les privatisations et concessions des entreprises et services publics depuis notamment 1992 et arrêt des processus de privatisations des entreprises des secteurs stratégiques comme Bénin Télécoms, SBEE, la SOBEMAP, Port Autonome, Douanes, etc.
- Recherche par l'Etat de débouchés d'écoulement des produits béninois.

C- Au plan de l'instruction publique : l'alphabétisation dans un délai maximum de trois ans de toute la population

Copyright © Le Vénissian

dans les langues maternelles et le démarrage après trois ans de l'instruction des enfants dans les langues maternelles.

D- Au plan politique et administratif :

- Le respect des libertés fondamentales, d'association, de réunion, de presse, de manifestation, de religion et le respect scrupuleux du caractère laïc de l'Etat béninois.
- La revue des crimes politiques (commis depuis 1975) avec identification des coupables et indemnisation des victimes. En particulier, l'identification des commanditaires et auteurs de disparition ou d'assassinat de citoyens.
- La réalisation d'un découpage territorial basé sur l'autonomie des collectivités humaines homogènes étendue jusqu'aux villages et quartiers de ville.
- L'insertion des Dignitaires et Notables de notre pays dans le système administratif et judiciaire.
- L'élaboration par le Gouvernement de Transition d'un projet de Constitution qui sanctionne toutes ces mesures.

Telles sont les conditions à réaliser pour l'épanouissement de notre patrie. Pour la réalisation de telles oeuvres grandioses, aucun sacrifice n'est de trop.

Au Combat tous pour notre salut ! Alors en Avant pour un Bénin émancipé !

Cotonou le 10 Mars 2012.

Signature illisible

Philippe NOUDJENOUME.

Lisez et diffusez largement cette adresse

Copyright © Le Vénissian